

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2024

---

PORTANT DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION  
EUROPÉENNE EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE, DE FINANCES, DE TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE, DE DROIT PÉNAL, DE DROIT SOCIAL ET EN MATIÈRE AGRICOLE - (N°  
2041)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL84

présenté par  
M. Mendes, rapporteur

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 35, après la première occurrence du mot :

« ou »,

insérer le mot :

« en ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel